


Plus d'options Aide

Dernière mise à jour le 4 juin 2008

Lutte Ouvrière en audio[Dernier numéro](#) | [Anciens numéros](#) | [Lutte Ouvrière](#) | [Union Communiste Internationaliste](#) | [Abonnement](#)

Lutte Ouvrière n°2077 du 23 mai 2008

LEUR SOCIÉTÉ**Foyer de Cachan (94) Enseignants et parents d'élèves refusent la fermeture**

Ouvert en 1915, le foyer de Cachan dans le Val-de-Marne était à l'origine destiné à accueillir des orphelins des agents des PTT. Actuellement cet établissement privé sous contrat, reconnu d'utilité publique et comprenant un lycée et un collège, accueille des jeunes en grande difficulté scolaire en internat ou non. Or, sans crier gare, en février dernier, la direction du foyer a averti le rectorat de son intention de fermer le collège et l'internat du foyer.

Les parents des 250 élèves ont été invités par courrier, le 25 mars dernier, à rechercher un autre établissement pour accueillir leurs enfants à la prochaine rentrée scolaire.

Cette fermeture menacerait les conditions d'emploi de 73 enseignants, éducateurs et agents de service, voire provoquerait le licenciement de certains d'entre eux. Selon la direction, l'association gérante du foyer accuserait un déficit de près d'un million d'euros. Celui-ci serait provoqué par la nécessité d'engager des travaux de mise en conformité dans cet établissement presque centenaire.

Les enseignants et les parents d'élèves réfutent les arguments avancés par la direction et contestent les raisons invoquées pour cette fermeture, soulignant de plus des irrégularités de procédure : le Comité d'établissement n'a pas été consulté, aucune assemblée générale prévue par les statuts de l'association n'a été convoquée. Enseignants et parents exigent également que toute la lumière soit faite sur la gestion et les finances du foyer.

Pour l'instant, rien n'est officiellement décidé, mais il serait inadmissible que La Poste et les pouvoirs publics se défaussent et arguent de difficultés financières pour envoyer on ne sait où des enfants pour qui la scolarisation dans cet établissement spécialisé est absolument nécessaire.

Correspondant LO

[Sommaire du n°2077](#)
[Version imprimable](#)
[Envoyer un commentaire](#)
[Numéros de l'année 2008](#)
[Article précédent](#)
[Article suivant](#)[Haut de page](#)